

Lundi, 6 mai 2013

2013-05-06

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, six mai deux mille treize (06-05-13) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Entrepôt d'abrasifs - Demande de règlement d'emprunt ;
- 10° Demande de soumission pour gravier ;
- 11° Mise à jour des cartes de la municipalité ;
- 12° Camion Sterling (remiser pour la période estivale) ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Séminaire Infotech ;
- 16° Transport adapté ;
- 17° Projet FDR bonifié ;
- 18° Arpentage d'un projet de redressement du chemin Saint-Rémi (estimé) ;
- 19° Tournoi de golf de la Sûreté du Québec ;
- 20° Invitation à la Fête familiale du 24 juin 2013 de la Municipalité de Saint-Camille ;
- 21° Offre de service pour la déphosphatation ;
- 22° Proclamer le 29 mai 2013 la quatrième édition du "Jour de l'Abeille à Miel" ;
- 23° Demande de prix pour service de niveleuse - Municipalité Canton Ham-Nord ;
- 24° Varia ;
 - 24.1° Correction d'adresse (Rang 8, Route 257, Route 216) ;
 - 24.2° Aménagement d'un cours d'eau (Projet FDR) ;
 - 24.3° Lumière de rues ;
 - 24.4° Parc Serge-Picard ;
 - 24.5° Taxation par matricule.

201305-086

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201305-087

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201305-088

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201305-089

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201300205 = Centre d'action bénévole : semaine des popotes roulantes	15.00 \$
201300206 = Petite caisse : timbres, réception	300.00 \$
201300207 = CSLE : fiche d'adhésion	70.00 \$
201300208 = Michel Larrivée : 11 h 30 contrat de conciergerie	172.50 \$
201300209 = Hydro-Québec : éclairage de rues	229.72 \$
201300210 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	200.80 \$
201300211 = Financière Banque Nationale : intérêts sur emprunt garage	2 390.48 \$
201300212 = Michel Larrivée : 9 h 30 contrat de conciergerie	142.50 \$
201300213 = Caisse Desjardins des Métaux Blancs : ameublement, équipements	350.00 \$
201300214 = Michel Larrivée : 12 h contrat de conciergerie	180.00 \$
201300215 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	130.46 \$
201300216 = Michel Larrivée : 11 h contrat de conciergerie	165.00 \$
201300217 = Jeffrey Larrivée : 32 h - balayage de rues	324.80 \$

TOTAL DES DÉPENSES D'AVRIL : 78 716.85 \$

TOTAL DES REVENUS D'AVRIL : 51 891.72 \$

20139085 à 88 = Maryse Ducharme : salaire	2 308.20 \$
20139089 à 92 = Dany Guillemette : salaire	2 074.20 \$
20139093 à 96 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 045.60 \$
20139097 à 100 = Sylvie Berthaud : salaire	1 706.44 \$
201390101 = Claude Blain : rémunération des élus pour mai 2013	216.89 \$
201390102 = Paul Chaperon : rémunération des élus pour mai 2013	216.89 \$

201390103 = Adrien Gagnon : rémunération élus pour mai 2013	216.89 \$
201390104 = Onil Giguère : rémunération élus pour mai 2013	216.89 \$
201390105 = Stéphane Poirier : rémunération élus pour mai 2013	216.89 \$
201390106 = Claude St-Cyr : rémunération élus pour mai 2013	216.89 \$
201390107 = Pierre Therrien : rémunération élus pour mai 2013	659.45 \$
201300218 = Mégaburo : lecture de compteur, chemises, chemises suspendues, enveloppes, relieurs format légal, onglets,	502.30 \$
201300219 = Commission scolaire des Sommets : location locaux et	164.85 \$
201300220 = Bureau en gros : horodateur pour le garage	425.40 \$
201300221 = Coop Pré-Vert : roulettes caoutchouc, trousse étanchéité fissure, balai, ampoules, porte-poussière	205.38 \$
201300222 = Équip. Sanitaire Cherbourg : nettoyeur à plancher, moppe, sacs de poubelle	309.57 \$
201300223 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	2 822.86 \$
201300224 = Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux : quote-part	2 348.25 \$
201300225 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions	1 146.99 \$
201300226 = Pierre Therrien : comp. cellulaire, frais de déplacement	44.20 \$
201300227 = Action solution sans fil : équipement Focus neige, temps onde IDN pour Camion Inter et Camion Silverado	330.77 \$
201300228 = Éditions juridiques FD : mise à jour du code municipal (inspecteur)	81.90 \$
201300229 = Ville d'Asbestos : ouverture de dossiers pour l'année 2012 à la Cour municipale d'Asbestos	114.98 \$
201300230 = Extincteur Victo : recharge d'extincteur, cabinet, extincteur	144.53 \$
201300231 = Fortin Sécurité Médic : gants, bandages, protec. antifog, etc	192.92 \$
201300232 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	4.00 \$
201300233 = Coop Ham-Nord : manchon, drain, t réduit pour drain, livraison, œillet avec écrou, rondelles plate, vis, penture, mousqueton, treillis, pelle acier, portes clés, abri vestibule, tube	722.85 \$
201300234 = Comité de développement : subvention "Programme d'accès à la propriété"	920.40 \$
201300235 = Claude Darveau : transport de gravier	3 480.00 \$
201300236 = Équipements Proulx et Raïche : wheel, rear, couple, filtres,	172.09 \$
201300237 = Le P'tit Bonheur de Saint-Camille : impressions pour projet compostage	491.52 \$
201300238 = Laboratoires d'analyses SM : analyses de laboratoire	79.05 \$
201300239 = Sylvain Thibodeau : frais de déplacement et repas (formation secouriste)	66.16 \$
201300240 = Transport Excavation Michel Couture : transport de gravier	1 168.71 \$
201300241 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel, mazout	5 086.53 \$
201300242 = Sidevic : gant mousse, bolts, driver/drill 18v, nylon	1 050.03 \$
201300243 = Robitaille Équipement : pte de carbure, peigne grader	1 217.30 \$
201300244 = Gesterra : enfouissement	4 068.02 \$
201300245 = GCR Victoriaville : réparation de crevaison (niveleuse)	104.57 \$
201300246 = Air Liquide : gas ace23 et gas oxy44	49.19 \$
201300247 = Onil Giguère : frais de déplacement	30.40 \$
201300248 = Carrière Saints-Marthyrs : gravier	4 479.89 \$
201300249 = Audiobec : son pour le festival du bûcheron	1 839.60 \$
201300250 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	430.50 \$
201300251 = Placements MacKenzie : REER	100.00 \$
201300252 = Sylvie Berthaud : essence 5 semaines à 25 \$ / semaine	125.00 \$
201300253 = Constructions Gaétan Brochu inc.: avance sur travaux pour l'installation de l'ascenseur	50 397.83 \$
201300254 = Les Services exp inc. : honoraires professionnels - entrepôt d'abrasifs	6 622.56 \$
201300255 = Nova Envirocom : bacs de comptoir beige, formation du 29 avril 2013	2 170.73 \$
201300256 = Sylvain Pruneau : location conteneur	215.00 \$
201300257 = Michel Larrivée : 12 h 30 contrat de conciergerie	187.50 \$
201300258 = Hydro-Québec : éclairage de rues	229.05 \$
201300260 = Adrien Gagnon : frais de déplacement	180.00 \$
201300261 = Air Liquide : gas-oxy44, als-regcomserv, gas-ace23	138.78 \$
201300262 = Dépanneur Gazébof : essence	505.05 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion Inter	3 832.61 \$
	<hr/>
	109 095.05 \$

201305-090

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

ENTREPÔT D'ABRASIFS DEMANDE POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Un retour sera fait dans ce dossier lors de l'ajournement prévu le jeudi 9 mai 2013 à 19 h 30.

DEMANDE DE SOUMISSION POUR GRAVIER

201305-091

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme envoie une demande de soumission par invitation aux entrepreneurs de la région pour 2 000 tonnes de gravier MG20-B. Les soumissions seront ouvertes lors de la session ordinaire qui aura lieu le lundi 3 juin 2013 à vingt heures.

Adoptée

MISE À JOUR DES CARTES DE LA MUNICIPALITÉ

201305-092

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil autorisent la mise à niveau des cartes de la municipalité pour un coût approximatif de 100 \$ à 150 \$.

Adoptée

CAMION STERLING (REMISER POUR LA PÉRIODE ESTIVALE)

201305-093

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien remise le camion Sterling à compter du 1^{er} mai 2013 ;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, soit autorisée à effectuer toutes les transactions à la SAAQ pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

SÉMINAIRE INFOTECH

201305-094

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à assister au Séminaire Infotech. Les frais d'inscription, de déplacement et de repas seront entièrement défrayés par la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

**TRANSPORT ADAPTÉ
ÉTATS DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2012**

201305-095

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil approuvent les états des résultats pour l'année 2012 préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme relativement au transport adapté, volet souple.

Adoptée

**PROJET FDR BONIFIÉ
CORRECTION DE LA CANALISATION EN AVAL DU PONCEAU
DE LA ROUTE 216**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 201303-048, Projet FDR, adopté le 4 mars 2013 ;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire et essentiel d'ajouter certains travaux en aval du ponceau de la route 216, travaux décrits dans l'étude remise par Hémisphère et situés près et derrière le garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE l'option 1 décrite demeure le choix du conseil parmi les 3 proposés ;

201305-096

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien bonifie l'option 1 par l'ajout des travaux d'aménagement du cours d'eau en aval du ponceau de la route 216 décrit par le Groupe Hémisphères ;

QUE le coût total pour réaliser les travaux de base et l'option 1 ont été estimé par le Groupe Hémisphères à 19 000 \$ tel que décrit dans le tableau :

Dépenses (actions)	Coût (\$)
Supervision et gestion administrative du projet	3 000
Coordination du projet et frais de déplacement	1 750
Installation et achats de végétaux	5 000
Fosse de dissipation	1 300
Ponceau	7 950
Total	19 000 \$

QUE la méthode de répartition de la facture se répartie comme suit :

Revenus	Contribution temps (\$)	Contribution espèces (\$)	totales (\$)
CRÉ de l'Estrie		4 000	4 000
MRC des Sources	500	4 000	4 500
Municipalité de Saint-Adrien	2500	4 000	6 500
Propriétaires		4 000	4 000
Total	3 000	16 000	19 000 \$

QUE le montant assumé par la municipalité ayant trait aux travaux routiers uniquement ;

QUE le montant rattaché uniquement à la renaturalisation du cours d'eau qui correspond à la portion jugée comme de l'aménagement de cours d'eau en vertu de la LCM et donc sous la responsabilité de la MRC des Sources ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la MRC des Sources de coordonner cette phase dans le respect de la LCM tel que décrit aux articles 103 à 109 ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate le Groupe Hémisphères pour la surveillance du chantier, planification, dépenses et attestation de conformité ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'estimation budgétaire numéro 2013530 du 15 février 2013 qui incluait les travaux de base et l'option 1 ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la MRC des Sources de confier le mandat de coordination du dossier au coordonnateur des cours d'eau de la MRC des Sources, de réaliser le suivi nécessaire et la coordination avec le MDDEFP pour l'obtention des autorisations nécessaires.

Adoptée

ARPENTAGE D'UN PROJET DE REDRESSEMENT DU CHEMIN SAINT-ADRIEN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien désire corriger la courbe sur le Chemin Saint-Rémi ;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de faire arpenter cette partie de terrain ;

201305-097

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate Rolland Deslandes, arpenteur-géomètre pour la préparation du plan et des descriptions techniques, pour la pose de repères d'arpentage au coût de 3 125 \$ (taxes non incluses).

Adoptée

TOURNOI DE GOLF DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les membres du conseil ne désirent pas participer à cet activité.

INVITATION À LA FÊTE FAMILIALE DU 24 JUIN 2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE

L'information a été donné par le maire, Pierre Therrien.

OFFRE DE SERVICE POUR LA DÉPHOSPHATATION

CONSIDÉRANT la lettre du MDDEP datée du 29 août 2012 concernant la révision des exigences en phosphore pour notre station d'épuration ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté le Plan d'intervention sur les algues bleu-vert et que les actions prévues à ce plan d'action doivent être complétées avant la fin de l'année 2017 ;

201305-098

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la firme Avizo Experts-Conseils à réaliser les activités suivantes :

- Une visite de la station d'épuration et cueillette d'informations auprès de la municipalité ;
- Description de trois options de traitement tertiaire (déphosphatation) soit :
 - Chimique (divers coagulants)
 - Biologique (roseaux)
 - Biologique (micro algues)
- Estimation préliminaire et analyse comparative des options ;
- Rapport de recommandation ;
- Une rencontre de présentation au conseil municipal.

QUE les prix pour les activités énumérées ci-haut se décrivent comme suit :

- Activités d'ingénierie : 4 900 \$
 - Visite du terrain : 815 \$
 - Étude préliminaire 3 110 \$
 - Présentation au conseil 975 \$

Adoptée

PROCLAMER LE 29 MAI 2013 DE LA QUATRIÈME ÉDITION DU "JOUR DE L'ABEILLE À MIEL"

CONSIDÉRANT la lettre datée du 5 avril 2013 demandant de proclamer le 29 mai 2013 le "Jour de l'abeille à miel" ;

CONSIDÉRANT QUE les abeilles jouent un rôle important à notre mode de vie ;

CONSIDÉRANT QUE les abeilles à miel constituent la pierre d'angle dans le soutien de notre agriculture alimentaire et de la stabilité de notre environnement ;

201305-099

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité proclame le 29 mai 2013 le "Jour de l'abeille à miel.

Adoptée

DEMANDE DE PRIX POUR SERVICE DE NIVELEUSE - MUNICIPALITÉ CANTON DE HAM-NORD

Un retour sera fait dans ce dossier lors de l'ajournement prévu le jeudi 9 mai 2013 à 19 h 30.

**CORRECTION D'ADRESSE
SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QU' une irrégularité a été remarqué à quelques endroits dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU' il est très important de corriger la situation pour que les services d'urgence se rendent rapidement au bon endroit lors d'appel d'urgence ;

201305-100

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande la collaboration des propriétaires visés pour que leur adresse postale soit corrigée ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'engage à changer les enseignes en bordure de la route en y indiquant le bon numéro de porte.

QUE Poste Canada offrira gratuitement le changement d'adresse pour une période d'un an.

Adoptée

LUMIÈRES DE RUES

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du conseil de l'offre que Sébastien Picard a eu concernant les lumières de rues DEL, soit 90 \$ de moins pour chaque lumière et 10 ans de garanties. Les membres du conseil préfèrent attendre en 2014 pour compléter le changement de lumières de rues.

PARC SERGE-PICARD

Le conseiller, Onil Giguère informe les membres du conseil de la problématique dans la cour d'école et sur le terrain de tennis. De l'information sera prise auprès de la compagnie d'assurance pour étudier la possibilité d'installer un parc pour les planches à roulettes.

TAXATION PAR MATRICULE

Le maire, Pierre Therrien donne de l'information sur la possibilité de taxer par matricule. Un retour sera fait à une prochaine assemblée dans ce dossier.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201305-101

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit ajournée le jeudi 9 avril 2013 à 19 h 30.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
.....
Pierre Therrien, maire